Rédacteurs : Natasa Schuchtár

Veille santé Hongrie
Mai 2024

Secteur public

Réunion de la Chambre hongroise des pharmaciens

Lors de la réunion de la Chambre hongroise des pharmaciens, la plupart des nouvelles réglementations, ou projets évoqués par Péter Takács, Secrétaire d'Etat à la Santé, ont été fortement critiqués par les professionnels.
Il était notamment question de l'introduction des distributeurs automatiques dans les pharmacies. Selon le SE, les adultes peuvent attendre l'ouverture du matin des pharmacies pour les cas non urgents, mais les médicaments pour enfants devraient être disponibles pendant la nuit également. Il considère aussi que le coût est moins élevé d'entretenir un distributeur que de rémunérer un pharmacien toute la nuit.

Selon le président de la Chambre, M. Zoltán Hankó, les médicaments devraient être vendus dans une pharmacie, où la sécurité du produit et les informations nécessaires à ses utilisations sont garanties par un professionnel. Il était également opposé, en 2007, à l'octroi aux supermarchés et aux stations-service d'un droit de licence pour vendre 407 types de médicaments sans ordonnance.

La réunion a aussi abordé la nouvelle réglementation - qui a été désapprouvé par la chambre - selon laquelle, la présence d'un pharmacien n'est plus obligatoire dans toutes les pharmacies à partir de mai 2024. Pour rappel, certaines pharmacies à succursales s'assurent désormais qu'un pharmacien est disponible par téléphone.

Le décret de mars, par lequel le gouvernement confierait la fourniture de médicaments à « une société de projet » (voir *infra*) dotée de droits spéciaux à partir de janvier 2025 a été également abordé. Selon M. Takács, l'objectif du gouvernement, via la centralisation de l'approvisionnement en médicaments, est de rendre l'achat de médicaments moins onéreux pour les hôpitaux, ; il existe en effet des différences considérables à ce jour entre les prix auxquels les hôpitaux achètent leurs médicaments. Les organisations professionnelles se sont précédemment opposées à ce règlement au motif que la société de projet ne serait pas affectée par les restrictions du marché qui régissent l'ouverture des pharmacies ordinaires. Cette situation pourrait non seulement conduire à la réorganisation du budget de 200 Mds HUF (512,8 M EUR) destinés aux soins destinés aux patients des hôpitaux, mais aussi sceller le sort des pharmacies situées à proximité des établissements de soins de santé.

M. Takács a assuré que des garanties seraient intégrées au règlement afin de protéger le marché des pharmacies publiques, et que la société qui obtiendra la concession ne sera autorisée à exploiter que les pharmacies hospitalières, et non les pharmacies elles-mêmes. Selon M. Takács, seuls les sites qui comptent au moins 300 lits d'hospitalisation seront autorisés à disposer d'une pharmacie publique.

« La société de projet »

Un décret gouvernemental publié le 22 février 2024 pourrait restructurer le marché pharmaceutique à partir de janvier 2025. Il prévoit en effet un service pharmaceutique institutionnel uniforme à l'échelle nationale pour les hôpitaux, qui sera géré par un opérateur unique, appelé « société de projet ». En vertu de la nouvelle disposition, les médicaments pour les patients hospitalisés dans tous les hôpitaux publics et les hôpitaux non gérés par l'État adhérant volontairement au programme, seront pris en charge par cette société.

Les pharmacies institutionnelles des hôpitaux publics remplissent deux fonctions : un, elles fournissent les médicaments adéquats aux services hospitaliers pour aider les patients à se rétablir, deux, près de soixante-dix hôpitaux disposent également de services de soins directs aux patients où ces derniers peuvent acheter leurs médicaments, comme dans une pharmacie publique.

Il s'agit d'un marché annuel de 200 Mds HUF (512,8 M EUR). Pour comprendre la signification de ce chiffre, on rappellera que le marché pharmaceutique hongrois représentait 1 050 Mds HUF en termes de ventes (y compris les ventes de produits pour vente libre) en 2023. En d'autres termes, le nouvel opérateur contrôlera, selon le projet du gouvernement, un tiers des ventes sur le marché pharmaceutique à partir de l'an prochain.

Les organisations professionnelles pointent du doigt le fait que la société de projet serait vraisemblablement dotée de droits spéciaux, ce qui pourrait lui conférer un avantage par rapport aux acteurs existants du marché. Elle serait notamment exemptée des réglementations liées à l'ouverture des pharmacies, de sorte que de nouvelles pharmacies pourraient être ouvertes dans les hôpitaux, y compris les institutions privées, sans restriction. En outre, la législation ne permet pas à un grossiste pharmaceutique d'acquérir, directement ou indirectement, la propriété d'une pharmacie, alors que la société de projet, qui est également un grossiste, peut construire son propre réseau de pharmacies.

L'organisation se plaint également du fait que, même si les pharmacies des hôpitaux publics et volontaires seront gérées par la société de projet, le statut d'emploi du personnel resterait inchangé, ce qui signifie que les salaires, comme les coûts d'exploitation, seront, eux, à la charge de la direction de l'hôpital.

La procédure pour choisir la société de projet sera menée par le Cabinet du Premier ministre, mais sur la base de critères professionnels retenus par le ministère de l'Intérieur.

Recouvrement forcé dans les hôpitaux par la NAV

L'organe de presse Népszava a trouvé deux hôpitaux sur la liste de l'Autorité nationale des impôts et des douanes (NAV) qui faisaient l'objet d'un recouvrement forcé.
Selon les informations divulguées par Népszava, l'Autorité a dû procéder à un prélèvement forcé d'environ 57 M HUF (146 148 EUR) auprès de l'hôpital Szent Erzsébet de Jászberény, et à un prélèvement d'un montant non-mentionné auprès de l'hôpital de Jahn Ferenc. La réponse de la Direction générale des hôpitaux (OKFÖ) a été que, contrairement aux informations publiées par Népszava, les hôpitaux publics n'étaient insolvables en Hongrie. On relèvera cependant que, à la fin du mois de mars 2024, la dette des établissements de santé - y compris les universités et les églises - s'élevait à 110 Mds HUF (282 M EUR). En 2023, la dette a déjà augmenté, en moyenne, de 3,7 Mds HUF (9,5 M EUR) par mois. Cette année, elle progresse de 20 Mds HUF (51 M EUR) par mois. L'absence de liquidités était déjà, de fait, à l'origine, de suspensions forcées de plusieurs services hospitaliers en 2023. Ce qui s'est traduit, dans 10 à 15 % des cas, par des ruptures d'approvisionnement en matériel. Péter Takács s'est lui-même engagé, à l'occasion d'interventions dans différents fora, à s'attaquer à l'endettement systémique et à restructurer le financement des hôpitaux. Hormis certaines mesures ponctuelles annoncées ou prises par le gouvernement, peu de choses concrètes ont été faites.

Les objectifs stratégiques de la Hongrie en matière de santé pour la présidence de l'UE

Péter Szijjártó, ministre des Affaires étrangères et du Commerce, a annoncé deux objectifs principaux en matière de santé pour la présidence de l'UE. 1. au sujet des maladies cardiovasculaires, première cause de mortalité dans l'UE : la Hongrie souhaite préparer une stratégie et un plan d'action européen, qui comprendrait notamment la mise en place d'une plateforme commune pour coordonner les essais cliniques et mettre davantage l'accent sur

la prévention et la réadaptation. 2. suite à la chute de 25 % des dons d'organes après l'épidémie de coronavirus, proposer de développer une nouvelle stratégie européenne en matière de transplantation.

La taxe spéciale sur les produits pharmaceutiques

Lors de la signature de l'accord sur l'approfondissement de la coopération entre le ministère de l'Économie nationale (NGM) et l'Association nationale des fabricants de produits pharmaceutiques hongrois (MAGYOSZ), la question de la taxe spéciale a également été évoquée par Márton Nagy. Selon lui, la taxe sur les bénéfices supplémentaires doit être supprimée lorsqu'Il n'y a pas de bénéfices supplémentaires. Mais Il convient d'observer les secteurs de manière séparée. Dans le cas des produits pharmaceutiques, il n'y a pas de bénéfices supplémentaires et, par conséquent, la taxe devrait être supprimée.
Le gouvernement s'est engagé à supprimer progressivement l'impôt sur les bénéfices supplémentaires en 2025, mais le ministre s'est engagé à ce que le gouvernement prenne une décision sur ce sujet à l'autonome.

Secteur privé

Richter en négociation pour racheter une partie de Mithra

Richter a annoncé à la Bourse de Bruxelles qu'elle était entrée en négociations avec la société *Mithra Pharmaceuticals* en Belgique en vue d'acquérir une partie de ses actifs.
Dans le cadre de cette procédure, Richter a fait une offre, mais aucun accord n'a encore été signé entre les parties. Les deux sociétés ont déjà entretenu des relations commerciales via une lettre d'intention. Il s'agit de la commercialisation en Chine de la première pilule contraceptive orale combiné à base d'Estetrol, et d'un produit à base d'Estetrol pour le traitement des symptômes de la ménopause.

TritonLife

Le groupe TritonLife a doublé son chiffre d'affaires en 2023, ce qui en fait probablement la plus grande clinique privée de Hongrie. En 2023, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires net de près de 35 Mds HUF (89,7 M EUR), contre 17,5 Mds HUF (44,8 M EUR) l'année précédente, avec un EBITDA d'un demi-milliard de forints (1,3 M EUR). Péter Haraszti, fondateur et PDG du groupe TritonLife, a déclaré que TritonLife était désormais le plus grand prestataire privé de soins de santé du pays : il offre le service le plus complexe et couvre l'ensemble du parcours du patient, du diagnostic de laboratoire au suivi postopératoire.
Selon lui, cette évolution est due à la fois à l'expansion nationale et aux investissements. L'année dernière, TritonLife a dépensé plus de 5,3 Mds HUF (13,6 M EUR) en travaux d'amélioration. À Budapest, outre les trois grands centres ambulatoires, le troisième hôpital privé de TritonLife est sur le point d'ouvrir ses portes, et son laboratoire central a déjà commencé à fonctionner.